

## **GENRE/GENDER TROUBLE ? POUR UN USAGE CROISÉ DES ÉPISTÉMOLOGIES QUEER ET LITTÉRAIRE**

LAURENCE PERRON

*Université du Québec à Montréal/Université Rennes II*

1. Dans *Fragments d'un discours théorique*, Anne-Emmanuelle Berger<sup>1</sup> soumet l'hypothèse que l'apparition tardive et parcellaire de la question du genre dans les études littéraires au sein de la sphère francophone, ainsi que la tendance à l'aborder essentiellement sous l'angle sociologique et historique des conditions de production et de réception, est un résultat de l'importance significative qu'ont eu les *gender studies* au sein des sciences humaines et sociales. Il apparaîtrait selon elle difficile de se défaire d'une perspective historique et sociologique lorsque vient le temps d'analyser l'impact de la catégorie d'analyse « genre » dans et sur les textes. Cela n'empêche cependant pas les pratiques du queering de faire une entrée timide dans le champ des études littéraires françaises et francophones<sup>2</sup>. S'éloignant d'un féminisme matérialiste pour se nourrir également des *queer studies*, le queering consiste à proposer des lectures dénaturalisantes, « c'est-à-dire [visant] à questionner, à déplacer, à ébranler jusqu'à la manière dont les textes sont perçus, théorisés et interprétés, dans une résistance à toute fondation, à tout fantasme d'origine, à tout étiquetage »<sup>3</sup>. Une telle posture relève de ce que Renate Lorenz appelle dans *Art queer* une « théorie Freak » : « La théorie freak ne devrait pas (seulement) s'occuper de l'histoire "des freaks", mais elle devrait elle-même "être freaky" – agir et analyser de façon freak »<sup>4</sup>. Tandis que l'approche féministe matérialiste permet l'étude des paramètres sociologiques et des contingences matérielles de la création et du positionnement des femmes ainsi que des minorités sexuelles et de genre dans le champ littéraire, le queering, quant à lui, offre plutôt une grille d'interprétation héritée des théories de la lecture, où la posture des chercheurs·euses « queerise » le texte. Dans cet article, j'aimerais coupler ces deux approches – queerféministe et féministe matérialiste – pour m'intéresser à un phénomène spécifique, celui des interactions possibles entre deux systèmes de prescription : le genre littéraire et le genre/gender.

2. Suivant la tendance générale que je viens d'éclairer, en études littéraires, cette problématique apparaît souvent dans un contexte d'analyse où il appartient de déterminer les contingences ayant

1 A-E. Berger, « Genre », 173.

2 Voir par exemple Bourcier, 2006 ; Boof-Vermesse, 2014 ; Cusset, 2002 ; Lambert, 2021.

3 K. Lambert, « Queering : propositions théoriques pour une politique de la lecture », 2021.

4 R. Lorenz, *Art queer*, 41.

conduit les femmes<sup>5</sup> à investir historiquement un genre littéraire plus que les autres (Planté, 2003, 2012 ; Gemis, 2008 ; Bloch-Dano, 2012 etc.) ou à être systématiquement éconduite de certaines pratiques (même si, plus souvent qu'autrement, elles sont surtout écartées du métarécit qui en fonde la tradition et les règles a posteriori). Jusqu'à présent, le queering dont le genre littéraire pourrait être la source reste peu abordé en français, même s'il fait récemment l'objet d'initiatives telles que le programme de recherches « Genres littéraires et *gender* » du CELIS (Université Clermont-Auvergne) ou de colloques tels que « Fantasy et Féminismes : aux intersections du/des genres » (Université d'Artois/Université du Québec à Montréal, 11-14 mai 2021). Ce type de démarches visant à comprendre les interactions entre genre littéraire et *gender* dans une perspective proche du queering n'existent néanmoins, à ma connaissance, que dans le cadre d'analyses appliquées, qui se penchent sur le queering d'un genre littéraire spécifique, ou par un auteur·trice spécifique – parfois les deux en même temps. L'analyse des accointances spécifiquement théoriques entre les concepts de genre et celui de *gender*, soit une analyse des similitudes et disparités entre les catégories d'analyses fournies par ces épistémologies elles-mêmes, semble néanmoins ne pas avoir été réalisée – ce qui peut être étonnant compte tenu de l'effort de théorisation important de la notion de genre littéraire qui a été déployé dans la sphère francophone<sup>6</sup>.

3. Cet article voudrait remédier à cette situation en faisant état d'un trouble qui a hanté, presque simultanément quoique distinctement, deux champs de la théorie depuis les années 1990, l'un qui touche aux épistémologies queer du genre (*gender*) et l'autre qui relève des théories du genre littéraire (*genre*). Afin de produire cette rencontre (qui reste un présupposé de beaucoup d'analyses textuelles riches, mais demeure peu abordée en elle-même), je propose une lecture croisée de l'ouvrage *Trouble dans le genre* ([1990] 2005), de Judith Butler, et de *Qu'est-ce qu'un genre littéraire?* (1989), de Jean-Marie Schaeffer. Mon objectif est d'établir une analogie entre les transformations subies par les notions de genre et de *gender* en me fondant sur un ensemble de notions qui ont permis d'en penser l'évolution, la contestation et la rénovation conceptuelle et historique : celles de binarité, d'essence et de performance. Ce panorama théorique me permettra notamment d'assimiler la notion de généricité, proposée par Schaeffer, au concept queer de subversion.

4. Je m'emploierai à montrer que cette rencontre théorique, au-delà des ressemblances qu'elle permet de souligner, est productive à un autre niveau. En effet, pour certain·e·s théoricien·ne·s,

5 Utilisé dans un sens non essentialiste du terme dans le cadre de cet article : « femme » réfère ici à une catégorie sociale et historique de sujets, et englobe les femmes trans ainsi que les personnes non-binaires.

6 Voir par exemple Todorov, 1978 ; Schaeffer, 1989 ; Maingeneau, 2014 ; Heidmann et Adam, 2009.

subvertir le genre peut devenir une stratégie visant à déconstruire le *gender*, et inversement. J'émet donc l'hypothèse qu'une méthodologie d'analyse textuelle croisant ces deux perspectives enrichit considérablement la lecture d'œuvres qui contestent la place assignée aux femmes (sans perdre de vue le fait que l'objet « femme » lui-même est dépourvu d'essence) tout en mettant à l'épreuve les classifications architextuelles qu'elles mobilisent. Je soutiens que cette mise en rapport, en dehors du fait qu'elle rend compte d'un trouble partagé et d'un penchant pour la non-exclusivité des catégories, permet aux chercheurs·euses d'éviter d'enfermer la question générique dans l'exercice typologique et, simultanément, qu'elle permet de considérer les destins féminins des personnages romanesques comme l'effet de socialisations, de ne pas les naturaliser.

5. Dans *Trouble dans le genre*, Judith Butler cherche à comprendre « les enjeux politiques qu'il y a à désigner ces catégories de l'identité comme si elles étaient leurs propres *origine* et *cause* alors qu'elles sont en fait les *effets* d'institutions, de pratiques, de discours provenant de lieux multiples et diffus »<sup>7</sup>. L'essentiel de son argumentaire s'échafaude autour de cette idée : le *gender* sert à justifier l'existence et l'adoption de certains comportements sociaux dont il serait théoriquement la source alors que, inversement, c'est l'adoption de ces comportements qui permet d'instituer l'idée de genre et les catégories en lesquelles on le départage. Pour Butler, il est clair que « le sujet, tout comme l'invocation d'un avant, est [...] érigé par la loi en fondement fictif de sa propre visée à la légitimité »<sup>8</sup>. En conséquence,

[i]l ne faudrait pas concevoir le genre comme une identité stable ou lieu de la capacité d'agir à l'origine des différents actes ; le genre consiste davantage en une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posée dans un espace extérieur par une *répétition stylisée d'actes*. L'effet du genre est produit par la stylisation du corps et doit donc être compris comme la façon banale dont toutes sortes de gestes, de mouvements et de styles corporels donnent l'illusion d'un soi genré durable.<sup>9</sup>

Nos comportements sexuels et genrés ne sont ainsi pas le symptôme d'une substance ou d'un fait biologique, anatomique, hormonal ou chromosomique, mais les actes répétés à partir desquels on suppose et construit l'existence de celle-ci. Selon Butler, ni le sexe ni le genre ne sont donnés, et si l'un s'articule à l'autre, ce n'est pas à la manière d'une pratique acquise qui découlerait d'un caractère inné (discours qui a longtemps prévalu), mais en tant qu'ils sont des expressions sociales dialectiquement mises en correspondance, toutes deux pareillement construites<sup>10</sup>. C'est pour cela

7 J. Butler, *Trouble dans le genre*, 53.

8 *Ibid.*, 62.

9 *Ibid.*, 265. Je souligne.

10 Butler ne pense pas non plus le genre comme l'expression *culturelle* d'un sexe *naturel* (ou d'une nature sexuelle) dont il incarnerait la manifestation – que l'on pourrait alors juger adéquate ou non. Le sexe est, autant que le genre, une production discursive fondée sur des aprioris culturels.

que Butler insiste sur le caractère performatif du genre, une idée cruciale au déploiement de son analyse qui l'autorise à montrer que ce que nous voyons dans le genre comme essence intérieure est fabriqué, et qui rappelle que « le genre est toujours un *faire*, [...] non le *fait* d'un sujet qui précéderait ce faire »<sup>11</sup>, l'individu étant en quelque sorte *agi* par les processus d'identification genrée qui lui préexistent mais qui ne sont pas pour autant le résultat d'une nature.

6. Cette structure qui précède le sujet, Butler la nomme la matrice hétérosexuelle<sup>12</sup>. L'essentialisation qu'elle permet se décline sur le mode binaire (masculin/féminin, hétérosexualité/homosexualité, cis/trans, etc.). Tous les corps doivent pouvoir être soumis à une rationalisation qui ne met pas en péril la binarité de la matrice, sans quoi ils ne sont pas perçus comme valables. Tel que le formule Paul B. Preciado, « [l]a transsexualité et l'intersexualité sont décrites comme des pathologies psychosomatiques et non comme des symptômes de l'inadéquation du régime politico-visuel de la différence sexuelle face à la complexité de la vie »<sup>13</sup>. Ce sont alors les corps qui sont perçus comme inadéquats, plutôt que les catégories dichotomiques qui les désignent<sup>14</sup>. Pour le dire simplement, même si cette matrice consent à admettre certaines articulations qu'elle juge hors norme (qu'elle appréhende comme « hommes efféminés » ou « femmes masculines », par exemple), l'exclusivité mutuelle entre, d'une part, les deux genres et, d'autre part, les deux sexes, doit quant à elle être maintenue. Ce qu'on préserve alors avant tout, c'est une structure fondée sur le mode alternatif entre deux constructions binaires qui s'agencent selon des modèles faisant en sorte que, même lorsqu'il n'y a pas identité entre ce qui est désigné comme genre acté et sexe inné, les corps continuent d'être intelligibles (même si désignés comme marginaux) au sein de la matrice hétérosexuelle.

7. Ceci étant posé, pour Butler, persiste évidemment l'exception que constitue le corps queer, puisque « [l]a matrice culturelle par laquelle l'identité de genre devient intelligible exige que certaines formes d'identités ne puissent pas "exister" »<sup>15</sup>. Cependant, ces impossibilités ne sont pas de l'ordre d'une combinatoire différente entre les deux identités *sexuelles* et *générées* disponibles, toujours fondées sur l'articulation d'un modèle binaire, mais constituent une remise en cause de ce départage entre les actes de singularisation identitaires sur la base de critères sexuels/générés. Pour reprendre le lexique de Butler, la « stylisation d'un corps » queer ne répond à aucune performance

11 *Ibid.* 96. Je souligne.

12 Ce qu'on appelle parfois aujourd'hui la logique cisgenre et hétéronormative.

13 P. Preciado, *Un appartement sur Uranus*, 15.

14 Dans ces scénarios, les sujets sont donc « définis et reproduits conformément aux exigences de ces structures » (J. Butler, 61), puisque leur compréhension ne remet pas en cause la légitimité et la pertinence des catégories existantes, mais seulement leur agencement entre elles.

15 J. Butler, *Trouble dans le genre*, 85.

de genre clairement définie, elle nous oblige à le considérer comme un agrégat épistémologiquement « illisible » (dans le cadre de cette matrice) de comportements genrés qui résistent à la catégorisation claire du sujet. Si ce corps inquiète, ce n'est pas en raison d'un agencement trouble des catégories binaires dont il ferait montre, mais dans la menace qu'il pose à la pertinence même des catégories qui servent à penser le *gender*. En d'autres termes,

l'identité étant fixée par des concepts stabilisants tels le sexe, le genre et la sexualité, [c'est] l'idée même de personne [qui] est mise en question par l'émergence culturelle d'êtres marqués par le genre de façon « incohérente » ou « discontinue », des êtres qui apparaissent bel et bien comme des personnes, mais qui ne parviennent pas à se conformer aux normes d'intelligibilité culturelle, des normes marquées par le genre et qui définissent ce qu'est une personne.<sup>16</sup>

Deux constats tirés de ces quelques explications préliminaires quant à la matrice hétérosexuelle peuvent profiter à l'analyse des genres littéraires. Le premier, c'est qu'elle repose sur la notion d'*essence*. La matrice hétérosexuelle « substantive le genre »<sup>17</sup> en le posant à l'origine de comportements qui en constituent en fait la source. Le second, c'est que la notion de *gender* repose sur une épistémè qui s'articule pour une grande part en fonction d'une conformation *binaire* de la pensée — voire de la pensabilité — et d'une étanchéité de ces catégories duelles qui vise à en maintenir valide la pertinence. Ce sont à la fois cette essence et ce binarisme que la pensée queer tente d'évacuer. Retenons également que, pour Butler, cette adéquation se formule souvent grâce au champ sémantique de la lecture : les corps sont lisibles ou non, inscrits dans une grammaire, nous devons les déchiffrer, ils sont des énoncés performatifs<sup>18</sup>.

8. Est-ce à dire que les individus sont condamnés à reproduire une structure qui les précède et les excède ? Dans la réflexion de Butler, c'est là qu'intervient la notion capitale de subversion, tandis qu'elle questionne, « parmi les possibilités de faire du genre, lesquelles répètent et déstabilisent ces constructions, qui les mobilisent par l'hyperbole, la dissonance, la confusion interne et la prolifération »<sup>19</sup>. Pour l'autrice, subvertir consiste moins à rejeter les codes genrés (la stylisation des corps) qu'à les répéter en refusant simultanément la binarité de leur agencement respectif et leur naturalisation : c'est que « le libre jeu des attributs a pour effet de révéler le caractère illusoire du sexe comme substrat d'une substance durable auquel ces différents attributs sont censés

<sup>16</sup> *Ibid.*, 84.

<sup>17</sup> *Ibid.*, 93.

<sup>18</sup> D'ailleurs, Preciado a très bien souligné comment la théorie de Butler emprunte aux théories du langage : « Butler va encore plus loin en pensant les énoncés sur l'identité (de genre, mais aussi sexuelle, de race, « homme », « femme », « homosexuel », « Noir », etc.) comme des performatifs qui se font passer pour des constatifs, des perlocutionnaires qui se font passer pour des illocutionnaires, des mots qui produisent ce qu'ils sont supposés décrire, des interpellations qui prennent la forme de constats scientifiques [...] » (2019, 79).

<sup>19</sup> J. Butler, *Trouble dans le genre*, 107.

s'appliquer »<sup>20</sup>, et montre que « l'original n'est rien d'autre qu'une parodie de *l'idée* de nature et d'original »<sup>21</sup>. C'est notamment dans cette perspective que s'inscrit la pratique du drag, qui « révèle implicitement la structure imitative du genre lui-même — ainsi que sa contingence »<sup>22</sup>. Dans un esprit très foucauldien, Butler nous apprend qu'il n'est pas pensable de s'extirper de cette grammaire du corps, mais qu'il reste possible, à travers elle, de produire des énoncés inédits qui affolent la structure et rappellent son caractère construit.

9. *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, de Jean-Marie Schaeffer, a été publié sensiblement au même moment (1989) que l'édition originale de *Trouble dans le genre*<sup>23</sup> ([1990], 2005). En retraçant les transformations subies par la notion de genre littéraire, Schaeffer insiste d'entrée de jeu sur le caractère essentialiste qui a longtemps caractérisé cette notion : parlant d'Aristote, à partir duquel il débute sa démonstration, il note que « sa théorie générique semble impliquer que l'on conçoive la poésie comme un objet possédant sa nature propre »<sup>24</sup> et qu'« il est frappant de constater qu'Aristote se sert de ces distinctions et de [la] méthode [naturaliste] [...] comme s'il allait de soi de postuler que le champ littéraire s'organise selon un ordre naturel »<sup>25</sup>. En effet, depuis l'Antiquité, les variations énonciatives et leur classification se pensent sur le modèle offert par le corps humain<sup>26</sup>.
10. Schaeffer en donne pour symptôme le critique littéraire Ferdinand Brunetière (1849-1906) — dont les travaux sont contemporains de la naissance de la biologie —, pour qui la parenté générique des textes devrait impérativement être pensée sur le modèle darwinien : de l'avis de Brunetière, comme de celui d'un grand pan « biologisant » de la critique textuelle, « grâce à la théorie de l'évolution [...] la critique est devenue “une science analogue à l'histoire naturelle” »<sup>27</sup>. Ainsi, les conceptions génériques du XIX<sup>ème</sup> se fondent notamment sur « les relations entre les œuvres littéraires [, qui] épousent [...] exactement les contours des relations entre individus d'une même

20 *Ibid.*, 208.

21 *Ibid.*, 107.

22 *Ibid.*, 261.

23 Si cette datation nous autorise à en faire des contemporains, une nuance reste néanmoins nécessaire : même en excluant les divergences entre les milieux savants auxquels les deux théoriciens appartiennent, la traduction de Butler en français a suffisamment tardé (2005) pour qu'on s'autorise à postuler qu'ils ne se sont pas respectivement lus. Sans être tributaires l'un de l'autre, la pensée du genre littéraire, du *gender* et de leur articulation que je me propose de présenter dans cette thèse reste cependant conceptuellement redevable à ces deux ouvrages qui ont marqués leur discipline respective.

24 J.-M. Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, 12.

25 *Ibid.*, 12

26 Hélène Baby, dont l'ouvrage porte sur *l'hybridation générique dans la littérature française*, rappelle par ailleurs que l'hybridité est un terme d'origine génétique, qui désigne un mélange des filiations, et qu'il appartient à l'ordre du vivant (2006, 7).

27 J.-M. Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, 59.

espèce biologique. C'est cette logique génétique interne qui fonde l'autonomie du domaine littéraire »<sup>28</sup> sur « une relation d'hérédité »<sup>29</sup>. Évidemment, Schaeffer est très critique envers cette idée mais, pour ma part, ce qui m'intéresse est moins la validité ou l'invalidité de ce modèle que la structure sur laquelle il repose et le changement que cette dernière peut et va subir dans sa pensée<sup>30</sup>.

11. En effet, si la similitude entre *gender* et genre semble aussi fertile, c'est que tous deux se fondent de manière manifeste sur l'étude et la compréhension du corps organique tel qu'il a été construit par l'apparition des disciplines médicales, biologiques. À la comparaison qu'établit Butler entre le corps et le texte, Schaeffer répond par une analogie inverse dont les termes sont les mêmes, et qui « naturalise » l'œuvre. Cette manière de classer les textes comme les corps selon un « paradigme organiciste »<sup>31</sup> implique pour beaucoup une conception essentielle de la notion de genre littéraire, qui va graduellement disparaître, un peu à la manière dont le sexe biologique en tant que justification des assignations sociales va peu à peu laisser place à la notion de genre. En effet, quant à elles, écrit Schaeffer, « les théories génériques développées au XX<sup>ème</sup> siècle, du moins celles qui ont tenté d'apporter du sang nouveau à une discipline moribonde, ont peu ou prou pris leurs distances avec les modèles organicistes ou biologistes »<sup>32</sup>.

12. Au moment où commence à se penser le genre en tant que contrepartie culturelle du sexe biologique, les études littéraires installent elles aussi une certaine distance entre modèle génétique et modèle générique. Mais si l'importance prise par l'assignation normative du corps à un genre ou à un *gender* dans la régulation (sociale) des individus ou (stylistique) des textes s'estompé, celle-ci ne perd pas entièrement son caractère essentiel, qui ne fait que se déplacer, et qui, surtout, c'est le point sur lequel je voudrais insister, conserve toute sa charge prescriptive. Dans un cas comme dans l'autre, le présumé biologique ayant contribué à solidifier l'importance conceptuelle de la classification binaire et de la notion d'essence prise au sein de la pensée s'est estompé, mais ces deux notions lui ont cependant survécu.

13. De plus, tandis que l'on s'interroge avec ardeur sur l'appartenance générique des textes, il est bien rare, au XX<sup>ème</sup> siècle, que l'on se demande comment nous établissons *ce qu'est* un genre, de quoi il est constitué, et sur la base de quels présumés conceptuels nous le déterminons. En

28 *Ibid.*, 54.

29 *Ibid.*, 54.

30 Cette transformation du rapport au genre n'apparaît pas pour la première fois dans l'ouvrage de Schaeffer (les études sur le roman de Lukacs et les travaux de Gérard Genette sur l'architexte, notamment, insistent tantôt sur l'hybridité du roman, tantôt sur la nécessité de dénaturer les genres), mais *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* a l'avantage d'englober ces références tout en les prolongeant afin de construire sa posture métacognitive.

31 *Ibid.*, 21.

32 *Ibid.*, 63.

d'autres termes, les textes littéraires sont eux aussi, dans une certaine mesure, rendus intelligibles par l'adoption d'une stylisation répétée qui permet de les identifier, voire plus justement de se les représenter comme identifiables à une catégorie qui, quant à elle, reste cependant ontologiquement non questionnée. Inversement, il est facile d'imaginer que le *gender* comme expérience du sujet qui se perd dans une socialité normative qui le précède et l'excède peut évoquer, transposée sur le plan littéraire, la notion d'architextualité genettienne. En effet, il ne faut pas perdre de vue que « [l]a théorie générique est [et ne cesse d'être] indissociable d'une problématique de l'imitation de textes exemplaires, ou plutôt de règles stables abstraites[...] »<sup>33</sup>.

14. Par conséquent, dans le domaine de la critique littéraire, on assiste aussi à « une marginalisation [...] de toutes les traditions narratives non réductibles à ce modèle » dominant<sup>34</sup>, de toutes les productions dont l'appartenance (sans qu'on sache bien à quoi) n'est pas clairement et définitivement intelligible<sup>35</sup>. On voit aisément comment, dans ce travail de classement où les aspects qui ne sont pas pris en charge par la configuration de la matrice (ceux qui, n'étant pas culturellement intelligibles, sont purement écartés de l'analyse), se reproduit une perméabilité des catégories et une rigidité de leurs agencements possibles similaires à celles que soulevait Butler. Or, cette catégorisation n'est pas, elle non plus, exempte d'un certain binarisme, puisque « la distinction des modalités [génériques] elle aussi est duelle »<sup>36</sup>, et que « les diverses classes [en] sont mutuellement exclusives, c'est-à-dire [...] que l'appartenance d'un texte à un genre donné implique du même coup son exclusion des autres genres »<sup>37</sup>, ce qui donne souvent lieu à « l'omission de genres mixtes »<sup>38</sup>. Ainsi, s'il n'y a pas que deux genres littéraires, il n'y a néanmoins qu'une alternative : appartenir *ou non* à ce genre-ci, à ce genre-là — et pas à un autre. Si au XX<sup>ème</sup> siècle les identités génériques sont multiples, elles ne sont pas hétérogènes, et l'appartenance des textes à celles-ci se fonde sur une structure duelle.

15. C'est entre autres pour cette raison que Schaeffer s'oppose à une théorie littéraire selon laquelle « la relation générique serait [...] une simple relation d'appartenance [...] et [où] l'étude des relations entre les textes et les genres se limiterait à l'établissement de critères d'identification

33 *Ibid.*, 33.

34 *Ibid.*, 40.

35 Il ne faut pas omettre que la modernité littéraire et ses avant-gardes ont procédé, depuis le romantisme, à une valorisation de la notion de marginalité (qui est d'ailleurs corrélative de la valeur attribuée à l'originalité). Cela ne signifie pas pour autant que les marginalisations se dissipent, mais plutôt qu'elles se déplacent, puisqu'elles opposent désormais la « grande littérature » à celle dite paralittéraire (et dont le nom montre bien l'opération de décentrement par lequel on la définit).

36 *Ibid.*, 17.

37 *Ibid.*, 69.

38 *Ibid.*, 25-26.



univoques »<sup>39</sup>. Selon lui, on ne peut pas « décomposer la littérature en classes de textes mutuellement exclusives, dont chacune posséderait son essence, donc sa nature interne propre d'après laquelle elle se développerait selon un programme interne et selon des relations systématiques avec une totalité appelée « littérature ».<sup>40</sup> Difficile de ne pas percevoir, dans ces convictions appuyées, un souci similaire à celui qui anime le discours de Butler. Or, on a vu que face à ce problème, l'une des propositions formulées dans son ouvrage concerne la subversion et sa capacité d'instiguer, comme le veut son titre, un « trouble dans le genre » : serait-il possible d'envisager l'existence d'un phénomène équivalent du côté des études littéraires ?

16. C'est ce que paraît indiquer Schaeffer lorsqu'il affirme que le concept de genre littéraire n'est que partiellement opératoire pour décrire les réalités textuelles auxquelles les lecteurs·trices se trouvent confrontés·es. Donnant l'exemple du *Quichotte*, il montre que l'appartenance générique de ce roman est variable, qu'elle se déplace en fonction de l'angle de lecture. Ainsi le roman de Cervantès est un *récit* quant aux modalités d'énonciation, mais une *parodie* quant à la dimension sémantique et syntaxique du texte<sup>41</sup>. Cela est dû au fait que les noms de genres (policier, fantastique, mais aussi dramatique, comique, ou roman, poème, ode, etc.) ne se réfèrent pas tous au même ordre de phénomène<sup>42</sup>, ce qui fait bien sûr en sorte que différents genres « cohabitent » au sein du même texte, soit parce qu'ils ne relèvent pas du même aspect du texte (registre d'énonciation, forme, posture narrative, thèmes, organisation diégétique), soit parce qu'ils se disputent, à parts égales ou non, l'un de ceux-ci.

17. Comme dans le texte de Butler, la déduction qu'en tire Schaeffer met à mal la conception binaire et essentielle du genre littéraire, puisque « ces [...] exemples de multiplicité générique, non réductible à un emboîtement de deux classes, nous obligent à nuancer la notion de genre »<sup>43</sup>, sans quoi l'on risque d'évacuer au passage l'épaisseur sémantique des œuvres. C'est que le texte littéraire est « une réalité sémiotique complexe et pluridimensionnelle »<sup>44</sup> et que, « de ce fait, la question de son identité ne saurait avoir de réponse unique, l'identité étant au contraire toujours relative à la dimension à travers laquelle on l'appréhende »<sup>45</sup>. On retrouve là, encore une fois, un écho au postulat voulant que l'identité ne soit pas un agrégat de caractères essentiels strictement et

39 *Ibid.*, 64.

40 *Ibid.*, 63.

41 *Ibid.*, 70.

42 *Ibid.*, 79.

43 *Ibid.*, 70.

44 *Ibid.*, 80.

45 *Ibid.*, 8.

clairement ordonnés en catégories distinctes, mais une pratique<sup>46</sup> fondée sur des actes répétés, et qui s'inscrit donc dans la performativité.

18. S'il n'utilise pas à proprement parler le terme de « subversion », Schaeffer en propose en revanche un autre, qui semble fonctionner selon des principes similaires : celui de « généricité ». Il est frappant de constater à quel point les postulats de Butler quant au *gender* et à sa subversion queer recouper ceux de Schaeffer sur le passage du concept de genre littéraire à celui de généricité (bien que, pour cela, il faille procéder à une queerisation de la théorie de Schaeffer, qui ne revendique pas cette ressemblance). Pour Schaeffer, comme pour plusieurs théoriciens contemporains de son texte ou de cette thèse, avoir recours à « la logique pragmatique de la généricité, logique qui est indistinctement un phénomène de production et de réception textuelle »<sup>47</sup>, « signifie non pas que la théorie des genres n'a pas d'objet, mais que l'objet est toujours relatif à la théorie, qu'il naît de la rencontre des phénomènes et de notre manière de les aborder »<sup>48</sup>.

19. En conséquence, comme le précisent les responsables du collectif *Enjeux des genres dans les écritures contemporaines*, il importe moins, dans une théorie de la généricité,

d'examiner l'appartenance générique d'un texte que de mettre au jour les tensions génériques qui l'informent. Ce déplacement du genre à la généricité met en suspens toute visée typologique au profit d'une conception dynamique où la reconnaissance de « l'impureté » constitutive des productions littéraires permet de contourner l'écueil essentialiste.<sup>49</sup>

L'œuvre littéraire serait alors constituée d'un « faisceau de rapports et de discours qui, de l'intérieur du texte, commandent des attitudes interprétatives et des comportements de lecture voués à configurer les modes d'intelligibilité de l'œuvre »<sup>50</sup>. Le terme de « transgénéricité », qui repose sur une « expérience de la traverse et de la transversalité »<sup>51</sup> et « [fait] de l'œuvre littéraire à la fois une traversée des genres et un espace traversé par les genres »<sup>52</sup>, partage (implicitement certes) avec la théorie queer sa logique autant que ses préfixes. Comme les corps trans, les productions

46 J. Butler, *Trouble dans le genre*, 270.

47 J-M. Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, 68.

48 *Ibid.*, 68.

49 R. Dion, F. Fortier et E. Haghebaert, *Enjeux des genres dans les écritures contemporaines*, 17.

50 D. Moncond'huy et H. Scepi, *Les Genres de travers. Littérature et transgénéricité*, 8.

La critique féministe aussi s'est interrogée sur les biais genrés qui sous-tendent l'établissement des genres et de la catégorisation des textes : elle s'est notamment « concentrée sur les manières dont les femmes ont été marginalisées vers les genres non-canoniques, mais s'est aussi récemment mise à questionner l'établissement de genre lui-même comme l'une de ses conséquences. Depuis la *Poétique* d'Aristote, la théorie des genres s'est préoccupée de la délimitation des frontières autant que de la hiérarchisation des genres. » (R. Baroni, *Le Savoir des genres*, 139. Je traduis.)

51 *Ibid.*, 8.

52 *Ibid.*, 8.

transgénériques incarnent potentiellement un paradoxe épistémologique, dont l'« existence inexistante est la destitution à la fois de la différence [...] et de l'opposition », et qui « se retourne contre la langue de ceux qui le nomment pour le nier »<sup>53</sup>.

20. Ainsi, pour certain·e·s théoricien·ne·s comme Claudine Potvin<sup>54</sup>, subvertir le genre peut devenir une stratégie visant à déconstruire le *gender*, et inversement :

[...] si « genre » (classification littéraire) et *gender* (différentiation biologique/sexuelle, construction sociopolitique et culturelle) tendent à se recouper, peut-on affirmer que [...] la transgression du genre débouche sur ou contient le renversement fictif et théorique d'un concept monolithique et logocentrique de *gender* [...] ?<sup>55</sup>

Par conséquent, tout comme c'est le cas du geste de subversion, « la question n'est pas de savoir s'il faut ou non répéter, mais comment le faire »<sup>56</sup>. Schaeffer donne l'exemple notoire des artistes postmodernes, pour qui la notion de répétition des codes est mise à profit dans un objectif qui diverge de la reconduction classique : le texte postmoderne « joue consciemment de l'écart entre le modèle générique réactualisé et son projet d'écrivain postmoderne, alors que le classicisme vise au contraire à sauvegarder, en les adaptant, les traits génériquement pertinents de formes littéraires défuntes [...] »<sup>57</sup>. Le résultat de cette reprise critique fait advenir « un entre-deux qui, loin de renforcer l'opposition, la rend plus relative »<sup>58</sup> et révèle le caractère performatif du genre littéraire. Tout comme Butler soutenait qu'« en un sens, toute signification se fait dans l'orbite d'une compulsion à la répétition »<sup>59</sup>, mais qu'« il faut donc voir dans la “capacité d'agir” la possibilité d'une variation sur cette répétition »<sup>60</sup>, Schaeffer affirme « qu'il n'existe pas d'inventions génériques *ex nihilo*, mais seulement des réaménagements, amalgames ou extension à partir d'horizons génériques déjà disponibles »<sup>61</sup>.

21. Si la subversion est la remise en question d'un modèle ou d'une posture qui en questionne la pertinence, on peut se demander quels sont les « modes répétitifs qui ne consistent pas purement et simplement en une imitation, une reproduction, et qui ne reviennent donc pas à consolider la loi »<sup>62</sup>, mais aussi « comment certaines répétitions parodiques sont vraiment perturbantes, sèment réellement le trouble, et lesquelles finissent par être domestiquées et circuler de nouveau comme

53 P. Preciado, *Un appartement sur Uranus*, 174-75.

54 Pour Claudine Potvin, en « pratiquant l'hétérogène et l'hybridisme et en refusant l'immobilisme et la fixité des règles et des conventions génériques établies, [l]es écrivaines entend[ent] [...] repositionn[er] les “genres féminins” à l'intérieur de la théorie du *gender*. » (« De l'utopie féministe comme genre littéraire », 62)

55 *Ibid.*, 59.

56 J. Butler, *Trouble dans le genre*, 275.

57 J.-M. Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, 144.

58 *Ibid.*, 144.

59 J. Butler, *Trouble dans le genre*, 270.

60 *Ibid.*, 270.

61 J.-M. Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, 53.

62 J. Butler, *Trouble dans le genre*, 106.

des instruments de la domination culturelle »<sup>63</sup>. Plus largement, on peut comprendre la subversion comme une pensée de la répétition critique, qui pourrait alors aussi parvenir à décrire des pratiques littéraires, éditoriales, artistiques, curatoriales.

22. Il existe peut-être certaines situations génériques plus propices que d'autres à cette comparaison, non parce que certains genres en auraient la capacité intrinsèque, mais plutôt parce qu'il s'agit des espaces qui sont les plus susceptibles de *bénéficier* d'une remise en question des normes génériques et genrées. Je pense notamment, d'une part, aux genres littéraires auxquels les femmes ont été astreintes (roman sentimental, journal intime, etc.) et ceux auxquels, inversement, elles ont eu un accès relativement limité (roman policier, roman d'aventure), du moins sur le plan symbolique (bien qu'elles aient produit des œuvres, on les a écartées du canon et de l'histoire littéraire de ces genres). Genre et *gender* fonctionnent parfois de conserve sur le plan prescriptif<sup>64</sup>. On pourrait tirer des constats pessimistes de cette co-dépendance, mais cette influence mutuelle a l'avantage de permettre aux ébranlements autant qu'aux édifications de se propager. La rigidité de l'ensemble des codes qui définissent les genres littéraires aurait donc au moins l'avantage de permettre une subversion de ceux-ci. Comme le souligne Sam Bourcier, la littérature met en scène des normes, « mais elle fournit surtout le plus grand réservoir de ratages, de dissonances, de répétitions “de traviole”, de déviations, de perversions, de subversions des fameuses normes de genre »<sup>65</sup>. En appliquant cette logique, on peut supposer que la remise en cause de la légitimité d'une appartenance générique des textes va potentiellement de pair avec le questionnement critique de la position sociale et culturelle occupée par les femmes.

23. Or, ce n'est qu'à condition qu'on « considère le fait d'“être femme” non comme un destin biologique mais comme une position historique située »<sup>66</sup> que peut être d'un même geste refusée l'assignation identitaire dans une double perspective féministe queer, c'est-à-dire dans une posture de contestation de la place assignée aux femmes qui ne perd jamais de vue que l'objet « femme » lui-même est dépourvu d'essence. C'est dans cette optique qu'une théorie des genres littéraires peut bénéficier des savoirs queer, soit au moment où le geste critique envers les structures de pouvoir se

63 *Ibid.*, 206.

64 Kathleen Gregory Klein a d'ailleurs fait de cette double contrainte son objet d'étude, se disant « préoccupée par le point d'intersection entre *gender* et genre, reconnaissant comment ils sont tous deux socialement construits et validés. De manière persistante, je retrace les façons dont les conventions sur l'articulation entre sexe et genre prédominent sur les conventions génériques ou les possibilités mimétiques afin de renforcer une mythologie nostalgique sur la place des femmes ». (1995, 2. Je traduis)

65 S. Bourcier, « Mini-épistémologie des études littéraires, des études genres et autres *-studies* dans une perspective interculturelle », 14.

66 C. Granier, *À armes égales. Les femmes armées dans les romans policiers contemporains*, 34.

double d'une remise en cause des épistémè même qui le départagent et le fondent. À la question « comment faire des études-genres avec la littérature? », Isabelle Boof-Vermesse répondait avec le concept de *masquereading* (fusion de « reading » et de « masquerade »), cette expérience par les lecteurs·rices de la fictionnalité du genre (notamment grâce à la métalepse). Il me semble que l'on peut renverser cette question pour en obtenir une autre, tout aussi pertinente, et à laquelle cet article tente de fournir un élément de réponse : « comment faire des études littéraires avec le genre ? ». Sans que le concept de genre littéraire soit queer, son queering, quant à lui, permet de s'insérer dans le tremblement de l'image genrée que la notion de généricité commençait d'initier. Appliquer cet enseignement à la lecture de textes génériquement troubles n'est pas sans effets : une mobilisation de la notion de *gender* pour comprendre celle de généricité fait déborder l'analyse de l'hybridation littéraire du simple intérêt esthétique qu'elle représente et pourrait révéler ses potentiels de renversement critique et politique.

### Œuvres citées

---

- BABY, HÉLÈNE (DIR.). *Fiction narrative et hybridation générique dans la littérature française*. Paris : L'Harmattan, 2006.
- BARONI, RAPHAËL ET MARIELLE MACÉ (DIR.). *Le Savoir des genres*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « La Licorne », 2007.
- BERGER, ANNE-EMMANUELLE. « Genre ». *Fragments d'un discours théorique. Nouveaux éléments de critique littéraire*. Nantes : Cécile Defaut, 2015, 173-192.
- BLOCH-DANO, ÉVELYNE. « Écrire une vie de femme... ». *Critique* 781-782.6 (2012) : 599-609.
- BOOF-VERMESSE, ISABELLE. « *Masquereading* : masquerade et lecture, l'élargissement du répertoire ». *Comment faire des études-genres avec de la littérature ? Masquereading*. Paris : L'Harmattan (2014) : 185-196.
- BOURCIER, SAM. *Queer zones 3 : politique des identités sexuelles et des savoirs*. Paris : Amsterdam, 2006.
- BOURCIER, SAM. « Mini-épistémologie des études littéraires, des études genres et autres *-studies* dans une perspective interculturelle ». *Comment faire des études-genres avec de la littérature ? Masquereading*. Paris : L'Harmattan (2014) : 13-28.

- BUTLER, JUDITH. *Trouble dans le genre*. 1990. Paris : La Découverte, 2005.
- BUTLER, JUDITH. *Défaire le genre*. 2004. Paris : Éditions Amsterdam, 2013.
- CUSSET, FRANÇOIS. *Queer critics : la littérature française déshabillée par ses homo-lecteurs*. Paris : PUF, « Perspectives critiques », 2002.
- DION, ROBERT, FRANCES FORTIER ET ELISABETH HAGHEBAERT (DIR.). *Enjeux des genres dans les écritures contemporaines*. Québec : Editions Nota bene, 2001.
- GEMIS, VANESSA. « La biographie genrée : le *genre* au service du genre ». *CONTEXTES* n° 3, « La question biographique en littérature » (2008). <https://journals.openedition.org/contextes/2573>
- GRANIER, CAROLINE. *À armes égales. Les femmes armées dans les romans policiers contemporains*. Paris : Ressouvenances, 2018.
- HEIDMANN, UTE ET JEAN-MICHEL ADAM. *Le Texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*. Louvain la Neuve : Bruylant Academia, « Au coeur des textes », 2009.
- GREGORY KLEIN, KATHLEEN. *The Woman Detective: Genre and Gender*. Chicago: University of Illinois Press, 1995.
- LAMBERT, KEVIN. « Queering : propositions théoriques pour une politique de la lecture ». *Sens public* (2021). <http://sens-public.org/articles/1569/>
- LORENZ, RENATE. *Art Queer. Pour une théorie freak*. Paris : Éditions b42, 2018.
- MAINGUENEAU, DOMINIQUE. *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin, 2014.
- MONCOND'HUY, DOMINIQUE ET SCEPI, HENRY (DIR.). *Les Genres de travers. Littérature et transgénéricité*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008.
- PRECIADO, PAUL B. *Un appartement sur Uranus : chroniques de la traversée*. Paris : Grasset, 2019.
- PLANTÉ, CHRISTINE. « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe ou point de départ d'une relecture critique ? ». *RHLF* 3 (2003) : 655-668.
- PLANTÉ, CHRISTINE. « Un roman épistolaire féminin ? Pour une critique de l'imaginaire générique (Constance de Salm, Vingt-quatre heures d'une femme sensible). » *La Tradition des romans de femmes XVIIIe -XIXe siècles*. Paris : Champion (2012) : 275-296.
- POTVIN, CLAUDINE. « De l'utopie féministe comme genre littéraire ». *Enjeux des genres dans les écritures contemporaines*. Sous la dir. de Robert Dion, Frances Fortier et Elisabeth Haghebaert.

Québec : Éditions Nota bene (2001) : 59-79.

SCHAEFFER, JEAN-MARIE. *Qu'est-ce qu'un genre littéraire?* Paris : Seuil, coll. « poétique », 1989.

TODOROV, TZVETAN. *Les Genres du discours.* Paris : Seuil, coll. « poétique », 1978.